

mun usage un bon puits ou un réservoir. Beaucoup font cela et s'en trouvent bien ; mais d'autres en égal nombre ne font rien et souffrent.

L'enseignement agricole

Rien n'égale l'ardeur avec laquelle la Société d'agriculture de Beauvais, en France, s'efforce à introduire l'enseignement agricole et horticole dans les écoles de la campagne. Dans ce but, non seulement, elle accorde des primes aux instituteurs les plus méritants, mais elle a de plus nommé une Commission chargée spécialement de voir par elle-même comment fonctionne le système généralement suivi.

Cette Commission vient de faire son rapport, et nous en extrayons les théories suivantes que nous signalons à l'attention de tous les hommes qui s'occupent d'enseignement en vue d'être utiles à leurs concitoyens :

" Si nous ne nous sommes pas trompés sur vos intentions, vous n'entendez point, en préconisant l'enseignement de l'agriculture, exprimer le vœux que, comme exercice scolaire, les enfants aient à être occupés au travail manuel des champs. Les instituteurs devraient pour cela devenir de petits fermiers dont les valets seraient leurs jeunes élèves : une grande partie d'entre eux ne sauraient remplir ce rôle ; le pourraient-ils que l'innovation ne serait pas goûtée par les familles. Votre manière de voir est autre et la mission des instituteurs, pour rester plus restreinte, n'en est pas moins importante.

" La plupart des élèves de nos écoles ont sous les yeux les faits pratiques de l'agriculture ; ces faits leur sont familiers parce qu'ils sont en quelque sorte inséparables de leur existence. Il ne s'agit que d'éclairer, de diriger leur action ; c'est là la partie qu'il appartient à l'école de développer. La chose est plus facile qu'on ne le pense.

" Il importe d'abord d'habituer les enfants à comprendre que l'agriculture, comme toutes les connaissances humaines, est susceptible de se perfectionner par l'instruction. Quand l'ouvrier des champs, qui travaille par habitude et par tradition, initie ses enfants à la pratique agricole, il les forme bien aux labeurs de la vie rustique ; mais ce qu'il ne leur donne pas généralement, ce sont les notions raisonnées sur les travaux qu'ils exécutent : c'est à l'école, c'est à l'instituteur à suppléer à l'insuffisance du père de famille. Pour cela il suffira de placer entre les mains des enfants un livre très-simple, clair et substantiel dont l'agriculture soit le sujet ; le maître le fait lire avec attention ; les élèves en apprennent et en écrivent les principaux passages ; ils ne comprennent pas d'abord ; mais déjà leur intelligence se prépare et les traces, imprimées dans leur cerveau ne tardent pas à les conduire au raisonnement. Tel est le premier degré de cette instruction spéciale. Puis le maître adresse des questions sur le texte et s'assure qu'il a été compris. C'est alors que, donnant un développement graduel à son enseignement, il fixe l'attention des enfants en leur proposant des devoirs simples sur la lecture : un résumé oral ou écrit, des comparaisons entre les idées développées dans le livre et la façon d'opérer usitée dans le pays, la solution arithmétique de certains faits, etc. Par cette simple méthode qui n'offre rien de difficile, on voit la lumière se produire, le chaos se débrouiller dans ces jeunes esprits ; l'observation et le raisonnement deviennent le propre de leurs habitudes, et pour ainsi dire à leur insu. Il est facile, en outre, de fusionner l'enseignement dont il s'agit, avec les études classiques : la lecture, l'écriture, la dictée, les exercices de composition française et le calcul se prêtent à des développements nombreux, capables, sous la couleur agricole, d'habituer les enfants à appliquer le bienfait de leur instruction aux faits qui doivent les conduire à une amélioration matérielle et morale de leur condition.

" Tous les instituteurs sont ordinairement préparés à répondre à ce que cet enseignement demande de savoir, d'attention et de dévouement. Leur action devient surtout efficace si, adoptant une pareille marche générale, ils savent, en outre, faire de l'enclos de l'école un champ d'expériences dont le jardinage et l'arboriculture fournissent les motifs. — C'est là, à notre avis l'enseignement qui convient à la plupart des communes rurales.

" Tel est le point de vue sous lequel votre commission s'est

placée avant de commencer ses opérations.

" Sa première impression dans la visite des établissements, a été favorable à la méthode des maîtres ; elle a tout de suite aperçu que vos intentions et les intérêts que vous défendez sont satisfaits dans la plupart des milieux.

" La situation générale lui a surtout paru bonne sous deux points principaux ; l'annexion d'un jardin aux maisons d'école ; l'organisation d'un cours d'enseignement pour l'agriculture.

" Toutes les écoles du canton de Grandvilliers sont pourvues d'un jardin. Sur les 24 instituteurs en exercice, 19 joignent à leur programme un enseignement théorique agricole plus ou moins développé ; 11 font à leurs élèves des cours à la fois théoriques et pratiques sur l'horticulture ; le nombre de ceux qui pour cette matière bornent leur enseignement à la théorie se réduit à 7.

" Le fait capital qui ressort de ces constatations, c'est que le goût des choses de l'agriculture est entré dans les habitudes des instituteurs ; il ne pouvait en être autrement dans un département où, de bonne heure, par l'organisation d'un professorat agricole et horticole qui va chercher les intéressés sur place, on a trouvé la meilleure solution et la plus rationnelle à cette question de l'enseignement de l'agriculture laquelle, en beaucoup de lieux, reste stationnaire ou renfermée dans le domaine des théories inefficaces. Votre rapporteur, Messieurs, est d'autant mieux placé pour apprécier la situation, qu'il peut juger par comparaison en rapprochant de ce qui se fait ici ce qu'il a vu pratiquer dans d'autres départements où la science agricole est moins encouragée.

" Dans ce canton beaucoup d'instituteurs font partie de la société d'horticulture ; presque tous suivent avec régularité les cours périodiques de vos excellents professeurs ; ils ne sont pas les moins empressés à faire profiter les bonnes leçons qu'ils y reçoivent.

" D'aussi heureuses conditions ont déjà valu à la circonscription cantonale des avantages sérieux dont il est facile de se rendre compte : c'est particulièrement, pour nous borner à l'horticulture, la vulgarisation des meilleurs procédés de plantation et d'entretien des jardins, l'introduction des bonnes espèces d'arbres fruitiers, de plantes potagères améliorées, etc.

" Le goût et l'habitude du jardinage ainsi développés offrent, selon nous, le mode d'enseignement le plus fructueux qu'on puisse proposer d'employer avec les gens de la campagne, c'est celui d'un exemple dont le rayonnement, en s'exerçant autour de chaque école, gagne de proche en proche les populations voisines.

" Il est juste de reconnaître, quoiqu'il n'y ait là qu'un résultat d'un ordre inférieur, que les instituteurs sont toujours récompensés de leur application aux choses de l'horticulture ; ils trouvent dans le produit de leur jardin le moyen d'accroître leur aisance par un supplément notable ajouté à leur modeste traitement. En effet, presque partout ces jardins donnent en légumes et en fruits de quoi suffire aux besoins du ménage, et parfois des primeurs dont quelques-unes pourraient le disputer à celles des jardins plus renommés. A ces produits plusieurs instituteurs joignent celui d'une vache ; quelques autres entretiennent un rucher ; presque tous une basse-cour généralement bien peuplée.

" C'est ici l'occasion pour votre Commission de rendre hommage aux qualités des excellentes ménagères que les instituteurs savent associer à leur exercice ; dans toutes les écoles bien tenues on aperçoit toujours la main de la femme de l'instituteur.

" Un tel état de choses, que l'on est heureux de constater, fût le plus grand honneur à la Société d'agriculture et à celle d'horticulture qui ont contribué pour une large part à le provoquer. Votre rapporteur, Messieurs, est trop lié aux intérêts des instituteurs pour que des remerciements adressés au nom de ces derniers, aux deux Sociétés dont il s'agit, qui dirigent et encouragent leurs travaux, puissent, en la circonstance, avoir un autre caractère que celui d'un acte de reconnaissance très-opportun et légitimement acquis."

Boissons des bestiaux

L'eau forme le base de la boisson de tous les animaux domestiques ; on la mêle quelquefois avec des aliments, comme de la farine, des racines cuites, etc. ; elle peut être donnée tiède : le